

Déclaration UE de conformité

Je soussigné, **Nicolas MONTARNAL** agissant en qualité de **Directeur d'Etablissement** pour le compte de la société **MP GLASS** dont le siège social est situé 408 allée des Filiéristes - 01600 Trévoux, déclare que :

Le(s) spot **LED PARMA**, réf **MP GLASS 0817---0821-0839**, réf usine **ML002H-300A Black ML002H-500A Black, ML002H-300A Chrome, ML002H-500A Chrome, ML002H-800A Chrome, ML002H-800A Black**

▪ Est (sont) conforme(s) aux exigences de (des) directive(s)

- | | |
|-------------------------------------|--------------|
| - "Basse Tension" | 2014/35/UE |
| - "Compatibilité Electromagnétique" | 2014/30/UE |
| - "RoHS" | 2017/2102/UE |
| - "Ecoconception" | 2009/125/CE |

▪ que sa conformité a été évaluée selon la (les) norme(s) applicable(s) en vigueur

- NF EN 60598-1 : 2021 _ Luminaires - Partie 1 : exigences générales et essais
- NF EN 60598-2-1 : 2021 _ Luminaires - Deuxième partie : règles particulières - Section un - Luminaires fixes à usage général.
- NF EN 62493 2015_ Évaluation d'un équipement d'éclairage relativement à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques.
- NF EN 62471 Décembre 2008_ Sécurité photo biologique des lampes et des appareils utilisant des lampes.
- NF EN 62031 : 2020_ Modules de DEL pour éclairage général - Spécifications de sécurité
- NF EN 55015 : 2019 + A11 : 2020_ Limites et méthodes de mesure des perturbations radioélectriques produites par les appareils électriques d'éclairage et les appareils analogues.
- NF EN 61000-3-2 : 2019 + A1 :2021_ Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2 : limites - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils inférieur ou égal à 16 A par phase)
- NF EN 61000-3-3 Mars 2014 + A1 : 2019 + A2 :2021_ Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3 : limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension pour les matériels ayant un courant assigné inférieur ou égal à 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel -
- NF EN 61547 : 2023_ Équipements pour l'éclairage à usage général - Exigences concernant l'immunité CEM.
- NF EN 62321-3-1 : 2013 / NF EN 62321-4 : 2013 / NF EN 62321-5 : 2013 / NF EN 62321-7-1 : 2015 / NF EN 62321-7-2 : 2017 / NF EN 62321-6 : 2015 / NF EN 62321-8 : 2017

Fait à Trévoux, le 18 02 2026

Le Directeur : **Nicolas MONTARNAL**,



MP Glass - SAS au capital de 1.000.000 €
408, allée des Filiéristes 01600 TREVOUX



Tél. : 04 72 18 75 60
Fax : 04 72 18 75 65
contact@mpglass.fr

RCS Lyon : 519 598 817 00053
N° TVA : FR 61 519 598 817